L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 2 OCTOBRE 1885.

## Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
# TAXES D'ETAT.

**L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Sixième District.**

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St. Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 24ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour, jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 679

PRATT ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Story, Coculus, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 680.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Story, Barrett, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 681.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Barrett, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 682.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884 montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Story, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 683.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Story, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 684.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Peters, Claiborne, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 711.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Barke, Peters, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 713.

PRATT ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Burke, Peters, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 714.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hodge, Barke, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 738.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hodge, Barthe, Joseph et Octavie, désigné comme ilet No. 740.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Barthe, Hodge, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme ilet No. 741.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Barthe, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 762.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Barthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 763.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Octavie et Joseph, désigné comme ilet No. 764.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Une portion d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par les rues Hopkins, Minturn, l'avenue Peters et la rue Robert, désignée comme une portion de l'ilet No. 765.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues York, Minturn, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 780.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Une portion d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par les rues York, Minturn, Robert et l'avenue Peters, désignée comme l'ilet No. 781.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McKenna, York, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 113.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McKenna, Hays, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 114.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hays, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 117.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 650.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 651.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, l'Avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 678.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hoffman, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 118.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McDonogh, Hoffman, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 121.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Woodruff, McDonogh, Octavie et Joseph, désigné comme ilet No. 122.

PRATT ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues DeArmas, Woodruff, Octavie et Joseph, désigné comme ilet No. 125.

PADON, E F.—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Onze lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Hurtsville), de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hurst, Benjamin, Calhoun et Henry Clay, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 20, de l'ilet No. 62; les lots Nos. 1, 2, 3, et 4, mesurant 131 pieds de face à la rue Calhoun sur 131 pieds de profondeur; les lots Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 20 mesurant 160 pieds de face à la rue Calhoun sur 105 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Calhoun et Benjamin, le lot No. 20 forme l'encoignure des rues Calhoun et Hurst.

PARENT, CLEMENT V.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Ferdinand, Olivier Walnut et la propriété Foucher, désignés comme lots A et M de l'ilet No. 30, mesurant 47 pieds de face à la rue Walnut sur 97 pieds de profondeur et traversant la rue Walnut à Olivier.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Marleyville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Edinburgh, Quinzième et propriété inconnue, désigné comme ilet No. 27.

QUINN, MME PATRICK—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Preston, State et Burtheville, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 6, mesurant 56 pieds de face à la rue Levée sur 150 pieds de profondeur.

QUINN, MME PATRICK—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Burtheville, Levée et State, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 6, mesurant chaque 27 pieds 6 pouces de face à la rue Preston sur 150 pieds de profondeur.

RAPP, ANTHONY—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, l'Avenue Napoléon et la rue Berlin, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 145, mesurant 26 pieds 4 pouces de face à la rue Laurel sur 126 pieds de profondeur.

ROHR, VALENTINE—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Milan, Berlin, Laurel et Constance, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 172, mesurant 33 pieds 10 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Milan et Laurel.

REDON, LEON—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytania, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 245; le lot No. 14 mesurant 40 pieds de face à la rue Prytanée sur 125 pieds de profondeur; le lot No. 15 raccourci; le lot No. 14 formant l'encoignure des rues Prytanée et Bordeaux.

RYAN, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Prytanée, Robert et Upperline, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 362, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds 10 pouces de profondeur.

RIVERS, R. E.—
Taxe de 1884 montant à............$120 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Charles, Apollo, Cadiz et Jena, désigné comme l'ilet No. 413, mesurant 300 pieds sur 306 pieds.

ROSE, EDWARD PETER—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toledano, St. Andrew, St. George et l'Avenue Louisiana, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 557; le lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Toledano sur 128 pieds de profondeur.

ROUX, MME J. P.—
Taxe de 1884, montant à............30c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Pitt, Eléonore et la ligne de Bloomingdale, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilot No. 47 (Hurtsville).

RICKER, OCTAVIA—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par le côté supérieur de la rue State, les rues St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 44 à 55 inclusivement, à Bloomingdale; les lots Nos. 44 à 53 inclusivement, mesurant 300 pieds de face à la rue State sur 175 pieds de profondeur; les lots Nos. 54 et 55 mesurant 60 pieds de face à la rue State sur 170 pieds de profondeur.

SCHENCK, CHAS. H.—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Bordeaux et Valence, désignés comme lots Nos. 7 à 13, inclusivement, de l'ilet No. 193; les lots Nos. 7, 8, 9 et 10 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Constance sur 99 pieds de profondeur; les lots Nos. 11, 12 et 13 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Constance et Bordeaux.

STOLL, SUC. CHARLES—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Dufossat et Bellecastle désignés comme lots Nos. 3 à 10 inclusivement de l'ilet No 241; les lots Nos. 3 à 10 inclusivement mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Magazine sur 165 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 12 mesurant 61 pieds de face à la rue Dufossat sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Magazine et Dufossat.

SIMMS, ANN—
Taxe de 1884, montant à............30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, St. André, Foucher et Delachaise, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 552, mesurant 30 pieds 2 pouces de face sur 132 pieds et 120 pieds de profondeur.

SMITH, MARSHALL J.—
Taxe de 1884, montant à............75c
Un demi ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arcadia, Clara, Soniat et Valmont, désigné comme la moitié de l'ilet No. 646, mesurant 402 pieds de face à la rue Valmont sur 176 pieds et 212 pieds de profondeur.

SOULIE, ARMAND—
Taxe de 1884, montant à............$18 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Magazine, Camp, State et Burtheville, désigné comme lot No. 15 mesurant 251 pieds sur 256 pieds sur 300 ...

SERVARY, LOUISE F.—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Colisée, Perrier, State et Burtheville, désigné comme ilet No. 22, mesurant 234 pieds et 227 pieds sur 300 pieds.

STODDARD, E. S.—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Le quart d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Green, l'avenue Henry Clay et la rue Edmond, désigné comme un quart de l'ilet No. 96.

STERRY, JOHN L.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par le Chemin Public, les rues Front et Chestnut, désigné comme l'ilet No. 6.

TENNISSON, VEUVE J. H.—
Taxe de 1884, montant à............$27 00
Trois lots et une partie de quatre autres lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Général Taylor et Austerlitz, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 et une partie des lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 225; les lots Nos. 4, 5 et 6 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur; la partie des lots Nos. 7, 8 et 9 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Général Taylor sur 75 pieds et 77 pieds de profondeur; la partie du lot No. 10 mesurant 35 pieds de face à la rue Général Taylor sur 75 pieds de profondeur; le lot No. 6 formant l'encoignure des rues Magazine et Général Taylor.

TODD, WALDO P.—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Une portion de quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Général Taylor, Camp et Magazine, désignée comme portions des lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 225; lesdites portions des lots Nos. 7, 8, 9 et 10 mesurant 95 pieds de face à la rue Austerlitz sur 76 pieds de profondeur; la portion du lot No. 10 forme l'encoignure des rues Austerlitz et Camp.

TAYLOR, HOLDEN—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Breedlove et D'Arnas, désigné comme l'ilet No. 127.

THOELE, ERNEST—
Taxe de 1884, montant à............60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Euterpe, Van Buren et Quatorzième, désigné comme l'ilet No. 162.

THORN, JNO. F.
Taxe de 1884, montant à............$20 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale), de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Front, Levée, State et Harstville, désigné comme ilet No. 4, mesurant 266 pieds de face sur 200 pieds de profondeur.

THORN, EDWARD—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville), de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carrollton, St. Charles, Broadway et Chestnut, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 34 de l'ilet No. 67, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Broadway et Carrollton.

VONHORN, MME M. J.—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. George, Long, Marengo et Général Taylor, désigné comme l'ilet No 558.

WINTZ, CHAS. W.—
Taxe de 1884, montant à............$7 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constantinople, Marengo, Magazine et Constance, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 206; le lot No. 23 mesurant 29 pieds de face à la rue Constantinople sur 125 pieds de profondeur; le lot No. 24 mesurant 28 pieds de face à la rue Constantinople sur 125 pieds de profondeur; le lot No. 24 formant l'encoignure des rues Constantinople et Constance.

WOOD, MME WALLACE—
Taxe de 1884, montant à............$4 00
Une portion de trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Magazine et Camp, désignée comme une portion des lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 225; la portion du lot No 10 mesurant 15 pieds de face à la rue Général Taylor sur 73 pieds de profondeur; les portions des lots Nos 11 et 12 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Général Taylor sur 69 et 75 pieds de profondeur.

WAYNE, MME LAURA—
Taxe de 1884, montant à............$22 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Chestnut et Colisée, désignés comme lots Nos. 5, 6 et 7 de l'ilet No. 290, mesurant chaque 28 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 110 pieds de profondeur.

WHITE, B.—
Taxe de 1884, montant à............3 c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. David, l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 54, mesurant 32 pieds de face à la rue St. André sur 126 pieds de profondeur.

WATKINS, SARAH—
Taxe de 1884, montant à............90c
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Jena, l'Avenue Napoléon, les rues St. George et Long, désignés comme lots Nos. 4 à 9 inclusivement de l'ilet No. 584, mesurant 270 pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur.

ZELLER, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Un lot de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Soniat et Robert, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No 138, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur 110 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

## Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
# TAXES D'ETAT.

**L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Septième District.**

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 24ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

HICKEY, THOS.—
Taxe de 1884, montant à............75c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Levée et le fleuve Mississipi désigné, comme lot No. 13 de l'ilet No. 6, mesurant 34 pieds de face à la rue Levée sur 125 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Levée et Cambronne.

HEUCHERT, HENRY JR—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Short, l'avenue Carrollton, la rue Levée et l'avenue St. Charles, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 51, mesurant 53 pieds 2 pouces de face à l'avenue St Charles sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St. Charles et Short.

JACKSON, MARY S.—
Taxe de 1884, montant à............$1 85
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Zimple et Quatorzième, désignés comme lots Nos 4 à 6 de l'ilet No. 128, mesurant 90 pieds de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur.

JACOBS, R.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Dix lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Laurel Grove le New Orleans, St. Louis and Chicago Railroad et les rues Collapissa et Treizième, désignés comme lots Nos. 15 à 24 de l'ilet Nos 442 à 444, les lots Nos. 15 à 21 mesurant 213 pieds de face à la rue Treizième sur 122 pieds de profondeur; le lot No. 22 formant l'encoignure des rues Treizième et Laurel Grove, mesurant 30 pieds de face à la rue Treizième sur 122 pieds de profondeur; les lots Nos. 23 et 24 mesurant 61 pieds de face à la rue Laurel Grove sur 132 pieds de profondeur.

JOHNSON, BENJAMIN—
Taxe de 1884, montant à............30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Jackson, Oche et Huitième, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 263, mesurant 30 pieds de face à la rue Marie sur une profondeur de 120 pieds.

JANDOT, HYPOLITE—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 283, borné par les rues Lower Line, Adams, Cyprès et Neuvième, mesurant 301 pieds sur 268 pieds et 313 pieds.

JORDAN, MME JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 117, mesurant 60 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 150 pieds.

JOSEPH, EUGENE—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos. 12 et la portion du lot dé des lots Nos 13 à 17; le lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Plum sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 13 à 20 mesurant 100 pieds de face à la rue Plum sur 30 pieds de profondeur.

KRONLAGE, HENRY—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Zimple et Treizième, désignés comme lots Nos. 46 et 47 de l'ilet No. 14, mesurant 60 pieds de face à la rue Treizième sur 120 pieds de profondeur.

KRIES, MME MARGARET G.—
Taxe de 1884, montant à............45c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Plum et Cinquième, désignée comme une partie du lot No. 14, de l'ilet No. 136, mesurant 27 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur.

KERN, WM.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 9, mesurant 60 pieds de face à la rue Madison sur 150 pieds de profondeur.

KNICKERBOCKER, R. WILLIS—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 103, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

LAFFLIN & RAND POWDER COMPANY—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No. 470, borné par les rues Jefferson, Léonidas, Collapissa et Quatorzième mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

LENYNER, HENRY—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Levée et le fleuve Mississipi, désigné comme lot "K" de l'ilet No. 6, mesurant 60 pieds de face à la rue Levée sur 125 pieds de profondeur.

METAIRIE CEMETERY ASSOCIATION—
Taxe de 1884, montant à............$600 00
Un morceau de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme la Course Métairie, mesurant comme suit: 2612 pieds de face au Chemin Métairie, 1400 pieds sur la propriété de Hazeur Frères, 2083 pieds sur le New Orleans Canal and Banking Company, 1143 pieds sur le Chemin Coquille de la Nlle-Orléans.

MELEAN, BERNARD—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No. 414, borné par la rue Dublin, l'avenue Carrollton, les rues Pritchard et Douzième, mesurant 300 pieds sur 291 pieds.

MILLAUDON, MME L. M.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No. 459, borné par les rues Burdette, Bernadotte, Collapissa et Treizième, mesurant 302 et 300 pieds sur 180 et 226 pieds.

MOORE, C.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Deuxième et Burthe, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 92, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur.

MEEKS, THEODORE—
Taxe de 1884, montant à............$9 60
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 103, borné par la rue Short, l'Avenue Carrollton, les rues Plum et Cinquième, mesurant 301 pieds sur 275 pieds.

MEYERS, SUC. FRED.—
Taxe de 1884, montant à............$2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Huso, Short, Levée et Commercial, désigné comme lot No 3 de l'ilet No. 50, mesurant 31 pieds de face à la rue Levée sur 74 pieds de profondeur.

MILLER, HORACE A.—
Taxe de 1884, montant à............$18 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Huso, Pearl et l'Avenue St. Charles, désignés comme lots Nos. 6 à 8 de l'ilet No. 66, mesurant 90 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 150 pieds, traversant à la rue Huso.

NEW ORLEANS, JEFFERSON & LAKE PONTCHARTRAIN RAILROAD COMPANY—
Taxe de 1884, montant à............$18 00
Un morceau de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans le Coteau Métairie, désigné comme le Road Bed partant de la rue Levée sur la rue Upperline à la rue Northline, de la rue Northline au Lac Pontchartrain; mesurant 184 pieds 9 pouces de large sur la rue Northline et 105 pieds sur le Lac Pontchartrain sur une profondeur de 16,395 pieds.

NEWTON, CHAS. W.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Huso, Pearl et l'Avenue St. Charles, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 66, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 150 pieds de profondeur, traversant à la rue Huso.

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD—
Taxe de 1884 montant à............$1 41
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Collapissa et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 17 et 18 et l'arrière partie des lots Nos. 23, 12, 11, 23 et 24 de l'ilet No. 461.

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Vingt lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 5 à 24 de l'ilet No. 496, borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Forshey et Quatorzième.

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD—
Taxe de 1884, montant à............$2 10
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No. 451, borné par les rues Léonidas, Jefferson, Treizième et Collapissa, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Collapissa et Quatorzième, désignés comme lots Nos 5 à 7 de l'ilet No. 464, mesurant 90 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Collapissa et Quatorzième, désignés comme les lots Nos. 6 à 17 de l'ilet No. 463.

NEW ORLEANS & MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Cinq portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Short, l'avenue Carrollton, les rues Collapissa et Quatorzième, désignées comme lots Nos 5, 6, 7, 17, 18 et 19, le fond des lots Nos. 11, 12, 22 et 24, et la façade du lot No. 20 de l'ilet No. 465.

POWERS, SAMUEL OU M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 629, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Dixon et Dix-huitième, mesurant 200 pieds sur 300 pieds.

PRATT, JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme lot No. 19, borné par la levée de protection et les bords du lac, mesurant 75 pieds sur 100 pieds.

PEPIN, F. J.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Forshey et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 493, mesurant 120 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Cambronne et Quatorzième.

POWERS, SAMUEL OU MME M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 604, borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Dixon et Dixseptième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

POZEE, ETIENNE—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Burthe, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 96, mesurant 60 pieds de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Deuxième et Hillary.

PEZOLD, LORENZ—
Taxe de 1884, montant à............$6 60
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Levée, Monroe et le fleuve Mississipi, désignés comme un quart du lot No. 78 et des lots Nos. 79, 80 et 81 de l'ilet No. 3, mesurant 97 pieds 6 pouces de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur.

PARKER, MME PURSILLA—
Taxe de 1884, montant à............90c
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, De Armas et Macarty, désignées comme une partie du lot No. 6 et la moitié du lot No. 5 de l'ilet No. 40, mesurant 45 pieds de face à la rue Hillary sur 107 pieds de profondeur.

ROGERS, W. H.—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Quatorze lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Hillary, Plum et Cinquième, désignés comme lots Nos. 13 à 26 de l'ilet No. 158.

REILLY, JOHN—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Zimple et Troisième, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 125 formant l'encoignure des rues Zimple et Clinton, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur.

REILLY, JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos. 19 à 22 de l'ilet No. 154, mesurant 120 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 22 forme l'encoignure des rues Washington et Quatrième.

ROSENTHAL, MME HENRIETTA—
Taxe de 1884, montant à............$6 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 87, mesurant 32 pieds de face à la rue Levée sur 115 pieds de profondeur.

RAVE, VVE CHARLES—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Ann et De Armas, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 35, mesurant 60 pieds de face à la rue De Armas sur une profondeur de 105 pieds 7 pouces.

RANDOLPH, A.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Hampson et Deuxième, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 80, mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 100 pieds de profondeur.

SCHWALB, JACOB, JR.
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Levée et le fleuve Mississipi, désignées comme lots "I" et une partie du lot "H" de l'ilet No. 5 mesurant 49 pieds de face à la rue Levée sur 60 pieds de profondeur.

SEEISTRANG, MME CHAS.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Quatre portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Levée et le fleuve Mississipi, désignées comme lots "D," "C," "B," et une partie du lot "A" de l'ilet No. 5, mesurant 80 pieds de face à la rue Levée sur 60 pieds de profondeur; le lot No. "A" formant l'encoignure des rues Levée et Cambronne.

SHARP, HARRIET—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, De Armas et Macarty, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 40, mesurant 30 pieds de face à la rue Clinton sur 107 pieds de profondeur.

SOULET, E. N.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Hampson et Deuxième, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 80, mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 100 pieds de profondeur.

SCHREINER, FERDINAND—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Deuxième et Burthe, désignés comme partie du lot No. 21 et le lot No. 22 de l'ilet No. 85, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 22 formant l'encoignure des rues Deuxième et Short.

SWAIN, A. M., ET J. B. BAILEY—
Taxe de 1884, montant à............$2 25
Dix-sept lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Napoléon et Dixième, désignés comme lots Nos. 10 à 22 de l'ilet No. 322, les lots Nos. 12 à 14 mesurant 90 pieds de face à la rue Napoléon sur 105 pieds de profondeur; les lots Nos. 15 à 25 mesurant 2 9 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No. 15 formant l'encoignure des rues Dublin et Napoléon; le lot No. 25 formant l'encoignure des rues Dublin et Dixième; les lots Nos. 26 à 28 mesurant 90 pieds de face à la rue Dixième sur 165 pieds de profondeur.

SPONTONS, SUC. L.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 103, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 12 formant l'encoignure des rues Troisième et Adams.

SMALLWOOD, W. M.—
Taxe 1884, montant à............$9 00
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Burdette, Burthe et Troisième, désignés comme lots Nos. 6 à 10 et deux cinquièmes de l'arrière du lot No. 11 de l'ilet No. 104; les lots Nos. 6 à 10 mesurant 150 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Burdette et Troisième; l'arrière des deux cinquièmes du lot No. 11 mesurant 39 pieds de face à la rue Troisième sur 60 pieds de profondeur.

SULLIVAN, NICHOLAS—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Burthe et Troisième, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 109 mesurant 60 pieds face à la rue Madison sur une profondeur de 117 pieds 6 pouces.

SCHAFER, ANTHONY—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Burthe et Troisième, désignés comme lots Nos. 3 à 5 et le lot No. 12 de l'ilet No. 112; les lots Nos. 3 à 5 mesurant 90 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 12 mesurant 41 pieds de face à la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur.

SCHILLER, MLLE CAROLINE M.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Zimple et Troisième désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 117, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

STODDARD, E. S.—
Taxe de 1884, montant à............$10 20
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Zimple et Quatrième, désignés comme les Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 135, mesurant 150 pieds de face à la rue Quatrième, sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Quatrième et Madison.

SMITH, NATHAN—
Taxe de 1884, montant à............45c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Mary, Jeannette et Sixième, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 200, mesurant 30 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

THEISS, JACOB—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Jackson, Levée et Quatrième, désignés comme partie des lots Nos. 23 et 25 de l'ilet No. 141, mesurant 90 pieds de face à la rue Marie sur 180 pieds de profondeur sur une ligne et 150 pieds de profondeur sur l'autre ligne.

UNION BENEVOLENT ASSOCIATION NO. 2—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Plum et Quatrième, désignées comme l'arrière d'un cinquième du lot No. 11 et le lot No. 6 de l'ilet No. 154; l'arrière d'un cinquième du lot No 11 mesurant 30 pieds de profondeur le lot No. 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 190 pieds de profondeur.

WILLIAMS, SOLOMON—
Taxe de 1884, montant à............90c
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mary, Jackson, Oche et Huitième, désignés comme lots Nos. 7 à 9 de l'ilet No. 263, mesurant 90 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur.

WEBSTER, DANIEL—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 574, borné par les rues Mary, Monroe, Sixième et Strelits, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

WEBSTER, DANIEL—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No 595 borné par les rues Monroe, Mary, Strelitz et Dix-septième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

WAVE, SUC. SILAS—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Ann et DeArmas, désigné comme lot No 17 de l'ilet No. 35, mesurant 30 pieds de face à la rue Ann sur 105 pieds 7 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Ann et Adams.

WAGNER, VVE JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Plum et Cinquième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 166, mesurant 60 pieds de face à la rue Madison sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Madison et Plum.

ZELLER, VEUVE FRANCIS C.—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 3, borné par les rues Léonidas, Levée, Monroe et le fleuve Mississipi, désignées comme parties des lots Nos. 83 et 84, mesurant 57 pieds de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur; la partie du lot No. 83 formant l'encoignure des rues Levée et Léonidas.

ZENNECK, A.—
Taxe de 1884, montant à............$9 60
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, sur le coteau de la Métairie, mesurant comme suit: 150 pieds de face au Chemin de la Métairie; 150 de large, sur le fond et la façade et sur la rue Northline; 1081 pieds 6 pouces sur la ligne du New Orleans, St. Louis and Chicago Railroad; 1103 pieds sur les frères Hazeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai toute de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Walter O. Winn.**

DOUZIÈME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour la paroisse Rapides—No 40—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de John S. Mayfield et contre Louisa A. James et autres, défendants en erreur, à moi adressé par l'Honorable Douzième Cour de District Judiciaire pour la paroisse Rapides, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tiers indivis d'une certaine portion de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Bienville, Dauphine et Conti, mesurant quarante-et-un pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de cent vingt pieds, et borné sur le côté vers la rue Bienville par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à L. D. Dupas, sur le côté vers la rue Conti par la propriété de Mme Fr. Elgan ou celui qui le représente. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant une résidence à 3 étages connue comme le numéro municipal 65 rue Bourbon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Louisa A. James.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 sept—6,13,20,27,31 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

**P. B. S. Pinchback vs Moses Schwartz**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,173—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Première, Magazine et Philip, désignés par les numéros un et onze sur un plan de B. Buisson, voyer, en date du 28 avril 1842, et déposé en l'étude de T. Tireaud, anciennement notaire. Le numéro un formant l'encoignure des rues Camp et Première et mesurant vingt-six pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de cent trente pieds; le numéro onze mesurant trente pieds de face sur la rue Première par une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds avec la même profondeur sur la ligne opposée. Les lots des deux lots les trois et quatre se touchent et mesurent chacun vingt-six pieds de face rue du Camp sur une profondeur chacun de quatre-vingt-quinze pieds entre lignes parallèles.

Les lots cinq et six mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent soixante pieds, entre lignes parallèles. Le lot sept mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent soixante pieds deux et demi pouces entre lignes parallèles, une des dites lignes étant la ligne de division entre le faubourg Livaudais et Lafayette. Les lots huit, neuf, dix et onze mesurent chacun vingt-six pieds un pouce de face à la rue Première sur une profondeur entre lignes parallèles de ceux quatre pieds ensemble avec le droit en commun d'une allée avec les autres lots, ouvrant sur la rue Philip.

Etant la même propriété qui a été acquise par le défendeur de P. B. S. Pinchback par acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, en date du 26 août 1881 enregistré au bureau de transfert, livre 115, folio 669.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 sept—25—oct 2,9,16,22,27

## VENTES PAR LE CONSTABLE.

**Mme C. Dalhem vs. F. Demonthuzin.**

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 6866—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, le VENDREDI, 2 octobre 1885, à onze heures du matin, en face de mon entrepôt, No. 94 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
22 sept—22,29, oct 2

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

| | | |
|---|---|---|
| Joachim Tassin vs. Ses créanciers. | } | No 15,231. Division A. |

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire Joachim Tassin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant H. J. Rhodes, notaire en cette ville, MERCREDI, le 21me jour d'octobre 1885, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire Joachim Tassin soient suspendues, et que E. J. Maral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1885.

[Signé] F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 sept—3f ou 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi, le 11ème jour de juin 1884, présent l'honorable A. L. Tissot, juge—No. 10,113.

| | | |
|---|---|---|
| Interdiction de Wm. George Fagan. | } | Cette affaire a été appelée ce jour, présents Saml L. Gilmore pour le demandeur, et John B. Buchanan, curateur ad hoc du défendeur. |

Après l'audition des témoignages, des plaidoiries des avocats et les motifs allégués oralement par la Cour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement interdisant Wm. George Fagan et qu'un curateur pour administrer ses biens soit nommé conformément à la loi. Il est de plus ordonné que vingt-cinq piastres d'honoraires soient allouées au curateur ad hoc, John B. Buchanan, et que cette somme figure comme dépens.

Extrait du procès-verbal.

M. A. McDONNELL,
Sept—3f ou 30j Député Greffier.

## Dr. J. B. Perez,
**Médecin et Chirurgien,**

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

**ORGANES GENITO-URINAIRES**

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

**No 6 rue South Rampart.**

30mars—1an

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Ventes importantes par le Shérif civil de propriétés améliorées et de valeur dans le Quatrième District de cette ville.**

**Hibernia Insurance Co.**

—VS.—

**Clara M. Hagan et James A. Hagan, in solido.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 14,421.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 3 novembre 1885, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, étant désigné comme lot numéro deux de l'ilet numéro vingt, borné par les rues Plaquemine, maintenant Colliseum, Pleasant, Prytania et Toledano, conformément à un plan dressé par B. Buisson et déposé en l'étude de F. Grima, notaire. Le dit lot mesure cent sept pieds sept pouces et demi de face à la rue Pleasant, la même façade sur la rue Toledano sur une profondeur de cinquante-trois pieds sur une ligne qui le sépare du lot numéro un, et quarante-cinq pieds onze pouces et deux tiers sur la ligne du lot numéro trois.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

2° Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytania, Coliseum et Quatrième et l'avenue Washington, désignés comme lots numéros un, deux et trois sur un plan dressé par C. A. Hedin, en date du 4 mars 1856, déposé dans les archives de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville; les lots numéros deux et trois mesurant chacun vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds six pouces et demi entre lignes égales, et le lot numéro un mesure vingt-cinq pieds dix pouces de face à la rue Prytania sur une même profondeur que les lots numéros deux et trois et face à l'avenue Washington sur les deux rues ci-dessus mentionnées forme l'encoignure, le tout au pied américain et entre lignes égales. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

3° Deux certains lots de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent vingt-et-un de l'ancien faubourg Livaudais, borné par les rues Troisième, Carondelet, Baronne et Quatrième, désignés comme lots numéros vingt-et-un et vingt-deux sur un plan du dit ilet, déposé pour référence en l'étude de James Graham, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 147; lesdits lots se touchent et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

4° Cinq certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, St. Charles, Quatrième et Prytanée, désignés par les numéros cinq, six, sept, huit et neuf sur un plan fait par et marqué "A", annexé pour référence à un acte de vente de Peale et Davis à Adolphe Hamilton passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 3 février 1852: les lots cinq, six et sept mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent vingt-trois pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Le lot numéro huit forme l'encoignure des rues Prytania et Washington, et mesure trente-trois pieds de face à la première rue mentionnée sur une profondeur et façade de cent vingt trois pieds neuf pouces sur la rue deuxièmement mentionnée, et le dit lot numéro neuf mesure trente pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, entre lignes parallèles: ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Lesquelles propriétés ci-dessus décrites que Mlle Clara Mary Hagan, défenderesse, a acquises de la succession de feu J. P. Hagan et als, conformément à quatre actes séparés passés pardevant W. J. Castell, notaire, le 5 décembre 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 oct—2,9,16,23,30—3 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Susan Duffy vs. John Davidson.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Carondelet (anciennement Apollo), Thalia et Erato, désigné par le numéro quatre dans l'ilet quatre-vingt-cinq (85) de l'ancien faubourg Lacourse sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, en date du 28 avril 1841, et annexé à un acte pardevant Jules Mossy, anciennement notaire, le 1er juin 1842. Le dit lot mesure trente-un pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la dite rue Baronne (anciennement Bacchus), sur une profondeur de cent vingt pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent. La bâtisse est connue comme les Nos 367 et 369, rue Baronne.

Etant la même propriété qui a été acquise par le défendeur de J. Davidson et al. par un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 5 juillet 1884, enregistré au bureau des transferts, livre 119 folio 636.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° comptant, pour un montant suffisant pour payer la réclamation due à la plaignante de six cent cinquante dollars avec intérêt de huit pour cent par an à partir du 5 juillet 1884 jusqu'au paiement final, cinq pour cent sur le montant du principal et de l'intérêt de la réclamation de la plaignante pour honoraires d'avocat, et les frais du procès et de la vente. $4 pour frais de copie de l'acte et les taxes dues sur la propriété qui sera vendue.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet à ordre en date du 5 juillet 1884, tiré à l'ordre de et endossé par John Davidson, pour la somme de sept cent cinquante dollars, payable deux ans après date avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement et garanti par privilége et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété concurremment avec la réclamation de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 5me jour de juillet 1884. L'acquéreur assumera toutes les obligations de l'acte original hypothécaire, ne pas aliéner, à payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

3° Et la reste du prix d'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux; et en cas que le prix de l'adjudication sur la propriété serait (après déduction des frais et des taxes ci-dessus) moins que le montant total de la réclamation de la plaignante avec les intérêts comme il est dit plus haut et le billet, à assumer comme il est ci-dessus, comptant, le prix sera payé par la plaignante et le billet après le paiement des frais et taxes ci-dessus, comptant. Le prix net sera fait au prorata entre le montant de la réclamation de la plaignante et le billet au porteur sera fait au prorata entre le montant de la réclamation de la plaignante et le billet. Le montant du prorata de la plaignante sera payé comptant, et le prorata dudit billet à ordre deuxièmement décrit ci-dessus sera assumé par l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 sept—25—oct 2,9,16,23,27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Paul M. Godchaux vs. John Zucca.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 15,093—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St Charles, Delachaise et Aline, sur un plan original des faubourgs Delachaise et Plaisance, déposé pour référence au bureau de Théodore Guyol, notaire, mesurant quarante pieds plus ou moins de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Delachaise de quatre cent vingt-huit pieds, plus ou moins, et la même profondeur et façade à la rue Aline, plus ou moins, et une façade sur la rue St Charles de six pieds, plus ou moins.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de Louis P. Delachaise, conformément à un acte pardevant James Fahey, notaire en cette ville, en date du 29 juin 1882, dûment enregistré dans le bureau de transferts de cette ville, livre 120, folio 198.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 sept—4,11,18,25—oct 2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Joseph Holz vs Octave Forstall.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 15,093—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI 13 Octobre, 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Ste-Anne, Dauphine et Orléans, mesurant au pied français vingt quatre (24) pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de cent huit pieds sept pouces (108' 7") sur la ligne du côté vers la rue Ste-Anne qui le sépare de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à B. O. Planché, une première profondeur de soixante-quatorze pieds deux pouces (74' 2") sur le premier côté vers la rue Orléans à laquelle profondeur le dit lot diminue en largeur par un angle droit sur une ligne de douze pieds de longueur s'étendant en parallèle avec la rue Bourbon, une seconde profondeur de trente-trois pieds neuf pouces (33'9") sur la seconde ligne du côté s'étendant en perpendiculaire avec la dite rue Bourbon et douze pieds (12) de largeur sur la ligne du fond.

Acquis par le défendeur de Paul Forstall et als. et Céleste A. Duplantier et als. conformément à un acte pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 12 mai 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour neuf cent cinquante dollars ($950), intérêts accrus, taxes et frais, incluant quatre dollars pour copie de l'acte, et l'acquéreur assumera le paiement de onze billets se montant à neuf cent cinquante dollars et intérêts accrus à partir du 15 mars 1884, payable à deux ans après la dite date, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la dite date jusqu'au paiement, avec tous les frais et charges qui sont accrus par forfaiture de l'acquéreur de se conformer aux conditions de son adjudication; le dit acquéreur fera assurer les améliorations par lui acquises pour un montant suffisant pour garantir le porteur des billets non échus, et transférera la police d'assurance au dit porteur, ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant saisi ci-dessus, payable au comptant tous les frais de cette procédure.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 sept—11,18,25—oct 2,9,13

LES SEULES VÉRITABLES
Dragées Dépuratives Iodurées du Dr GIBERT
constituent le plus agréable et le meilleur, le plus actif et le plus économique de tous les dépuratifs connus.
Exiger (ainsi que pour le Sirop) les Signature et Cachet...

## AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de Mme J. E. Hackett.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,010—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
2 oct—2,6,10

**Succession de Veuve Antoine Carrière**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,347—Division B.—Attendu que Walter D. Denègre a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Vve Antoine Carrière, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
2oct—2 6 10

**Successions de B. Johnca et de C. Johnca, sa femme.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Nos. 13,581 et 13,926.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr. administrateur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
2 oct—2,6,10

**Succession de Henri J. Rivet.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,323—Division B.—Attendu que Mme Félicité C. J. Ramos, veuve de Henri J. Rivet, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henri J. Rivet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er oct—1er 6 10

**Succession de Diego Sans.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,341—Division A—Attendu que Margaret Pons, veuve de Diego Sans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Diego Sans, son mari, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
30sept—30—3, 9 oct

**Succession de Veuve Charlotte Weber.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 15 298—Division B—Attendu que Mme veuve Madeleina Mansion a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Charlotte Weber, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 sept—30—3, 9 oct.

**Succession de Charles William Hopkins.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 15,303—Division B—Attendu que Alfred H. Hopkins a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles William Hopkins décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 sept—27—1,6 oct

**Succession de Frank Semaria.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,307—Division C—Attendu que Wm. W. Chapman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Semaria décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 sept—27—1 6 oct.

**Succession de Margaret Fahey.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6324—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Henderson exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 sept—24 28—oct 3

**Succession de Euphrasie Borne, veuve de J. J. Isnard.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 15,060—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Louis Oscar Isnard et Henry Jacques Arthur Isnard, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
2 oct—2, 6 10.

**Succession de Mme John Scully.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,250—Division D—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme John Scully décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
25sept—25 29—4 oct.

**Succession de Mme Herminie Doriocourt.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,007—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Antoine Doriocourt, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 sept—24,28, oct 3

## Avis aux Créanciers.

**J. H. H. Hedges vs. ses créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 14,781—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de J. H. H. Hedges et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Boyce C. O'Brien, syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
2 oct—2 6 10

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

| | | |
|---|---|---|
| J. O. Tery & Sons, etc. vs. leurs Créanciers. | } | No. 13,573. Division B. |

ORDRE DE COUR.—Qu'une réunion des créanciers de la raison sociale de J. O. Terry & Sons et de J. O. Terry, O. F. Terry et W. S. Terry, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue pardevant Jos. D. Taylor, notaire en cette ville, le LUNDI, 19me jour d'octobre 1885 à 11 heures A. M., à l'effet de voter et de déterminer les termes et conditions de la vente des propriétés livrées par les insolvables.

Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1885.

Signé, F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
16 sept—16,23,30—oct 7,14,19

ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO.

Son principe la viande pure, est scientifiquement combiné avec des substances médicales qui lui donnent des propriétés stimulantes merveilleuses. Les forces vitales sont régénérées sans qu'il en résulte de fatigue pour les organes de la digestion. Il est inappréciable dans les cas de fièvres typhoïdes, jaunes et paludéennes et donne la force de se débarrasser de ces maladies malignes. Il est hautement recommandé par les principaux médecins de Paris comme un tonique pour les convalescents et les personnes faibles, aussi pour les affections des poumons. Vendu par tous les pharmaciens et droguistes.

1er mai—1 an—V

## PETITES ANNONCES.

**DEMANDES.**

On demande—Pour la campagne, une dame de quelque expérience comme gouvernante pour enseigner le français et la musique. Références requises. S'adresser à M. S. R., P. O. DRAWER, 391, Nlle-Orléans. 1er oct—6f.

On Demande une fille française de 10 à 11 ans pour amuser deux garçons de 2 et 4 ans, et capable de les surveiller. Elle aura une bonne demeure. De bonnes recommandations seront exigées. S'adresser aux initiales G. M. L. bureau du *Picayune*. 27 sept—7 f.

**A LOUER.**

A louer—Une maison à verandah, coin Royale et Ste-Anne; 4 grandes chambres, 18 sur 20 pieds, salon, 6 petites chambres et des cabinets. S'adresser, No 73 rue Ste-Anne.
29 sept

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept

**A VENDRE.**

A vendre—L'établissement autrefois connu sous le nom d'Hôtel des Etrangers, rue de Chartres, 127 et 129. S'adresser à M. Peyroux, notaire, rue Bienville, No. 52. 27sept—10f

A vendre ou à louer.—Le coin, bien situé, Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siége quelconque d'affaires. Possession immédiate.

LOUIS H. PERRET,
38 Passage de la Bourse.
6sept

## VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 2 octobre, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 85 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente. 2 oct—

PAR JAS P. GUINAULT.

**VACHERIE.**

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 octobre 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le Chemin de la Métairie, en face du Parc, la vacherie de Madame Anicet Roques, se composant de—

16 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler; 1 cheval, 1 charrette à lait, les harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie. Aussi, un buggy et harnais tout neuf. Environ 80 têtes de volailles.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant, et au dessus de $100, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

P. S.—Les personnes désirant traiter à l'amiable peuvent s'adresser à l'encanteur.
30 sept—1,2,3oct

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriétés de valeur dans le Premier et Quatrième District.**

Résidence cottage de choix dans le Premier District.

Jolie résidence à deux étages et terrains de valeur dans le Quatrième District.

Une occasion rare pour des personnes désirant une maison ou comme un bon placement.

Succession de Charles Prager, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 14,731.

Avec des conditions des plus raisonnables

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES.—WARREN HOMES, encanteur.—Bureaux, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 août 1885, Dossier No 14,731, et à un ordre supplémentaire de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 septembre 1885, dans l'affaire de la succession de Charles Prager, décédé, à l'encan il sera vendu:

1° **Un lot de terre de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, priviléges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 4 de l'ilet No 7, borné par les rues Franklin, anciennement Benton, Liberté, Thalie et Erato, et mesurant, conformément à un plan dressé par A. S. Phelps, voyer et ingénieur, en date du 5 février 1846 déposé en l'étude de Jules Mossy, anciennement notaire, 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence-cottage en bois à deux corps de logis, couverte en ardoises, connue par les Nos 362 et 364, rue Franklin, et ayant 6 chambres, gaz et installations sur chaque côté.

2° **Un terrain de valeur**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite, et désigné comme lot No 7 de l'ilet No 7, sur un plan dressé par J. Pilié et annexé à un acte en partage entre P. A. Rost et autres, passé le 20 mars 1841 pardevant L. T. Caire, alors notaire en cette ville. Le dit lot mesure au pied américain, 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois, à deux corps de logis, recouverte en ardoises, connue par les Nos 374 et 376 rue Franklin, ayant 6 chambres, gaz, installations, etc., de chaque côté.

3° **Un terrain de valeur**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Felicity Road, Franklin, anciennement Avenue Fulton, St-André et Roupars, anciennement Hercule, et désigné par le No 12, sur un plan déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville, daté comme le numéro 266, le dit lot mesure 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Felicity Road, 35 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 102 pieds 9 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 11 et 102 pieds 1 ligne sur la ligne du côté opposé. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une résidence à deux corps de logis et 2 étages couverte en ardoises, connue comme les Nos 371 et 373 rue Felicity Road, et ayant dix chambres de chaque côté.

4° **Un terrain de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et le même district que celui décrit précédemment, désigné par le No. 81, et mesurant 30 pieds et 2 lignes de face à la rue St-André 30 pieds et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 102 pieds 2 lignes sur la ligne de division du lot No 82 et 103 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du lot numéro 78, le tout d'après un plan dressé par Bougerot, voyer, le 7 février 1832 et déposé en l'étude de feu Wm Y. Lewis, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une écurie et un hangar; toutes les propriétés décrites ci-dessus sont d'après 2 plans et d'après descriptions faits par Charles Schuggies, en date d'août 1885, et sont exhibés au lieu de la vente.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur, y inclu les taxes dues et exigibles en 1885.

13sept—13 20 27—4,11,17oct.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Un placement splendide, Résidence cottage magnifique,**

No 94, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Et

Une maison en bois à deux corps de logis, Nos 96 et 98, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Succession de Anna Maria Gleich, femme décédée de Marcellas Bellaude.

No 14,552—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 16 juillet 1885, la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Washington, Chippewa et Annonciation; le dit lot mesure 30 pieds 9 pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds, la maison porte le No 94 rue Quatrième, et est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1886, à raison de $20 par mois et sera vendu sujet au dit bail.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre "B" dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation (anciennement Jersey) Chippewa et Washington, sur un plan fait par C. A. De Armas, en date du 4 décembre 1879, et annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, le 27 décembre 1879. Lequel dit lot mesure 34 pieds 8 pouces sur la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

La maison porte les Nos 96 et 98 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque avec lien et privilége du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement.

Les bâtisses devront être assurées et la police transférée, et en cas de procès pour en forcer la collection des billets, les acquéreurs auront à payer 10 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant saisi; les acquéreurs assumeront en sus de leurs enchères toutes les taxes dues et exigibles en 1885 et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Peter J. Kramer, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 sept—5,12,19 26—oct 3,10

ANNONCE JUDICIAIRE

**Emplacement de valeur pour bâtir rue Urquhart entre les rues Annette et St-Bernard.**

**Succession de Charles Gibert.**

No 15,117.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E."

PAR MACON PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, (Rotonde de l'Hôtel St-Charles,) rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 18 septembre 1885, le certain emplacement ci-dessous décrit appartenant à la susdite succession.

Un certain terrain, ensemble avec tous les droits, voies, priviléges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le faubourg Marigny, dans l'ilet borné par les rues St-Bernard, Annette, Urquhart et Girod, désigné comme l'ilet No. 45 sur un plan fait par Jos. Pillié, le 10 novembre 1809, et déposé en l'étude de J. M. Duncan, ancien notaire en cette ville: le dit lot est désigné par le No. 9 sur un plan déposé en l'étude de J. Cuvelier, notaire en cette ville, par acte du 5 septembre 1836, et mesure 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Urquhart, sur 105 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 1, et 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 10, et 57 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acquéreur payera au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant pour assurer la vente et assumera en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1885.

Acte de vente pardevant C. J. Kramer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 sept—19,26—oct 3,10,17,24

Le plus grand ... du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 205, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en ce qui concerne l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète
6mar—1an

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

# MAGASIN ET RESIDENCE,

**Nos. 93 et 95 rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine.**

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 3 octobre 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles:

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Bourbon, Dauphine et St-Pierre, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 230 pieds 2 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent une magnifique bâtisse en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin, 4 chambres et un corridor, environ dix chambres et un cabinet au second étage, escalier, lieux d'aisance à chaque étage et jolie verandah en fer, avec façade rue Toulouse, cuve, cour pavée et briquetée, waterworks, hangar, etc.

Conditions—1/2 ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilége de vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront et paieront toutes les taxes de l'année 1885, en sus du prix d'adjudication et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente, devront assurer la bâtisse et transférer la police aux détenteurs des billets et rembourser les primes d'assurance non expirées.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur. 26sept—7t

**Actions d'assurance—Billets à recevoir.**

Julius Leblanc et als.

vs.

Mme Louisa Leblanc Montalvo, épouse d'Evaristo Montalvo.

No 14,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 3 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 15 mai 1885 par l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

2 Actions du New Orleans Insurance Association.

3 Billets tirés par Albert Voorhies à son propre ordre, datés 1er décembre 1878, portant intérêt à raison de 8 0/0 du jour de leur date à parfait paiement, payables respectivement à 60 jours, 90 jours et quatre mois après leur date, un pour $115, un pour $278 et un pour $100, sur le dernier billet il a été donné un à-compte de $50.

Conditions—Comptant.
22sept—22 26 30 oct3

ANNONCE JUDICIAIRE

**Propriété dans le Quatrième District, No 382 rue Magnolia entre celles Jackson et Philip.**

Succession de Thomas Sanders.

No 15,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 3 octobre 1885, à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé, en date du 25 août 1885, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Locust et Magnolia, désigné par le plan No 10 sur un plan dressé par Pilié & Depouilly, architectes, le 22 janvier 1866, déposé en l'étude de Edgar Grima notaire en cette ville, comme plan No 1, mesurant dans l'étude 31 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Cette propriété est la même que celle que Mary Ann Brady d'âge légal veuve en première noce de John S. Randall, et ensuite la femme du dit Thomas Sanders, avec lequel elle a demeuré en cette ville et qu'il y a dûment autorisé, et assisté, avait acquise du dit Andrew James Fitzpatrick d'après acte passé pardevant Edward Fahey, notaire, le 15e jour de mai 1872 et enregistré au bureau des Aliénations de cette paroisse au livre 101, Fol. 310.

Condition—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais de l'acquéreur.
28 août—28—Sept 5,12,19,26 Oct 3.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Actions du N. O. Gaslight Co. à l'encan.**

Dans l'affaire des mineurs Godden, No 30,016, et dans la succession de Mme Jane Shepherd, No 14,034—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Pour le compte des parties intéressées, toutes réunies.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 3 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Il sera vendu à l'encan—

Cent quatorze (114) actions du fonds-capital du New Orleans Gaslight Company.

Un cofre fort en fer et certains comptes à recevoir, conformément à une liste entre les mains des encanteurs et qui sera exhibée sur les lieux au moment de la vente.

Conditions—Comptant avant le transfert.
23sept—23 26 27 oct 3 à la vente

**Actions de la Compagnie de fabrication de glace de la Louisiane.**

A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR. NICHOLAS J. HOEY, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 3 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu 250 actions de $50 chacune, du capital de la compagnie de fabrication de glace de la Louisiane.

Conditions—Comptant avant le transfert.
1er oct—17

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Cottage rue St-Louis, No 317**

Succession de Wm. Richard Meck.

No 15,049.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et signé le 18 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Le cottage à un étage, No 317 rue St-Louis, entre Roman et Derbigny, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et le Canal Carondelet. Le lot est désigné par le No 21 et mesure 27 pieds de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. W. Christy, notaire.
20sept—20 oct3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Cottage Double, No 551 rue Howard,**

Succession de Mme Lean Morton.

No 15,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, signé le 21 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Le cottage double, No 551 rue Howard, entre Seconde et Troisième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Seconde et Troisième. Le lot est désigné par le No 6 et mesure au pieds américain 25 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Howard, 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 125 pieds.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Gernon, notaire.
23 sept—3,10,17,24 oct.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Résidence No 198 rue Sixième, entre Camp et Chestnut.**

Dans l'affaire de Joseph Dunbar vs ses Créanciers.

No 14,859—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau, No. 17, rue Carondelet — SAMEDI, 31 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et signé le 25 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

La résidence No 198 rue Sixième, dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Camp et Chestnut, le terrain est composé de deux lots désignés par les numéros 3 et 4 qui se touchent et mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—L'acquéreur assumera le paiement de trois billets garantis par première hypothèque sur la propriété, chacun pour la somme de $1440, en date du 10 mai 1884, payable respectivement, à deux, trois et quatre ans après date, avec six pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement. Le reste du prix de son enchère comptant, et l'acquéreur aura à assurer la propriété et transférer la police au porteur desdits billets, à payer 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets, à assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, notaire.
27 sept—27—oct 3 10 17 24 31.

BASILE BARES.
No 84 — Rue Royale — No 84
SEUL AGENT.

VIENNENT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système, Equilibré, Brevetés pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. ... un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions ...
6mar—